



Règlement officiel de la Promotion Race to the Finish 2017 de Young Living

Aucun achat ou paiement n'est requis pour participer ou remporter la compétition.

Description de la Promotion

La Promotion Race to the Finish 2017 de Young Living (la « Promotion ») est parrainée par Young Living Essential Oils LC, Thanksgiving Point Business Park, 3125 Executive Parkway, Lehi, UT 84043 (« Young Living ») et ses filiales locales dans les pays suivants : Australie, Canada, Équateur, Europe, Hong Kong, Japon, Malaisie, Mexique, Indonésie, Taïwan et Singapour. L'Annexe A contient toutes les informations indiquant quelles filiales sont considérées comme parraines pour chaque Participant (défini ci-après). La Période promotionnelle commence le 1er octobre 2017 à 00 h 01 (heure normale des Rocheuses) et prend fin le 31 décembre 2017 à 23 h 59 (heure normale des Rocheuses) (la « Période promotionnelle »). La méthode de chronométrage de Young Living est l'horloge officielle de la Promotion. Cette méthode est définitive et incontestable. Il y aura 100 gagnants minimum. Les gagnants seront sélectionnés parmi les participants éligibles (définis ci-après) qui obtiendront le plus de points Race to the Finish (RTTF) pendant la Période promotionnelle.

Éligibilité

La Promotion est ouverte à tous les membres Young Living actifs en règle avec Young Living, ayant atteints le niveau Executive ou supérieur pendant la Période promotionnelle, âgés de 18 ans et plus au 1er octobre 2017 (ou ayant l'âge de majorité dans leur juridiction, pays ou province de résidence), et dont l'adresse de facturation principale (indiquée sur leur compte de membre) et la nationalité relèvent des pays suivants : États-Unis, Australie, Canada, Équateur, Europe, Hong Kong, Japon, Malaisie, Mexique, Indonésie, Taïwan ou Singapour (chacun étant un « Participant »). Cette Promotion exclut tous les membres des marchés NFR. Elle n'est pas valide là où la loi l'interdit. Les membres actifs sont des membres qui ont acheté au moins 50 PV auprès de Young Living au cours des 12 derniers mois et qui ont signé le contrat de membre de Young Living.

Comment gagner des points

Les participants à la Promotion peuvent gagner des points RTTF au cours de la Période promotionnelle comme suit :

Ventes de Kit de démarrage Premium

Lorsqu'un membre d'une structure descendante, recruté personnellement par un Participant pendant la Période promotionnelle, achète un Kit de démarrage Premium qualifiant (défini ci-après), le Participant gagne 1 point RTTF. Ce membre de structure descendante est appelé un « membre acheteur ». Aucun point RTTF ne peut être obtenu sur les achats de Kits de démarrage Premium qualifiants par des



membres non recrutés personnellement par le Participant pendant la Période promotionnelle, ou recrutés dans le cadre du programme d'affectation de parrain de Young Living. Les points RTTF seront attribués pour l'achat d'un seul kit de démarrage uniquement par membre de structure descendante recruté personnellement. L'achat doit être réalisé dans les 30 jours suivant le recrutement et pendant la Période promotionnelle.

Lorsqu'un membre réactivé (défini ci-après) achète un Kit de démarrage Premium qualifiant, le Participant gagne 1 point RTTF. Un « membre réactivé » est un membre Young Living inactif (dont le statut est « inactif ») recruté personnellement par le Participant pendant la Période promotionnelle. Les points RTTF seront attribués pour l'achat d'un seul kit de démarrage uniquement par membre réactivé pendant la Période promotionnelle.

Seuls les produits/SKU suivants sont des Kits de démarrage Premium qualifiants :

SKU	Description du produit
É.U.	
5470	Premium Starter Kit w/Rainstone
5465	Premium Starter Kit w/Aria
5462	Premium Starter Kit w/Home
5463	Premium Starter Kit w/Dewdrop
5467	Premium Starter Kit w/NingXia
5466	Premium Starter Kit w/Thieves
International	
5462525	Premium Starter Kit - Int'l 220v
APO	
5468	Premium Starter Kit Military Base APO-FPO-DPO
USSP	
54650104	Premium Starter Kit w/Aria (USSP)
54620104	Premium Starter Kit w/Home (USSP)
54630104	Premium Starter Kit w/Dewdrop (USSP)
54670104	Premium Starter Kit w/NingXia (USSP)
54660104	Premium Starter Kit w/Thieves (USSP)
54700104	Premium Starter Kit w/Rainstone (USSP)
Singapour	
546315	Premium Starter Kit w/Dewdrop
547015	Premium Starter Kit w/Rainstone

21705	Premium Starter Kit w/Ceramic
546515	Premium Starter Kit w/Aria
5467515	Premium Starter Kit w/NingXia
546615	Premium Starter Kit w/Thieves
Mexique	
546311	Premium Starter Kit Dewdrop
548211	Premium Starter Kit w/Raindrop
548111	Premium Starter Kit w/NingXia
Malaisie	
5463515	Premium Starter Kit w/Dewdrop
546751	Premium Starter Kit w/NingXia
5466515	Premium Starter Kit w/Thieves
Japon	
546305	Premium Starter Kit
Hong Kong	
546329	Premium Starter Kit w/Dewdrop
546729	Premium Starter Kit w/NingXia
Europe	
546308	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (UK)
546508	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (UK)
546608	Kit de démarrage Premium avec Thieves (UK)
546708	Kit de démarrage Premium avec NingXia (UK)
5463500	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (EU)
5465501	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (EU)
546360	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (RU)
546560	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (RU)
546660	Kit de démarrage Premium avec Thieves (RU)
546760	Kit de démarrage Premium avec NingXia (RU)
546357	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (LT)

546557	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (LT)
546657	Kit de démarrage Premium avec Thieves (LT)
546757	Kit de démarrage Premium avec NingXia (LT)
546321	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (IT)
546521	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (IT)
546621	Kit de démarrage Premium avec Thieves (IT)
546721	Kit de démarrage Premium avec NingXia (IT)
546328	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (HU)
546528	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (HU)
546628	Kit de démarrage Premium avec Thieves (HU)
546728	Kit de démarrage Premium avec NingXia (HU)
546306	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (FR)
546506	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (FR)
546606	Kit de démarrage Premium avec Thieves (FR)
546706	Kit de démarrage Premium avec NingXia (FR)
546358	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (RO)
546558	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (RO)
546658	Kit de démarrage Premium avec Thieves (RO)
546758	Kit de démarrage Premium avec NingXia (RO)
546339	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (PL)
546539	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (PL)
546639	Kit de démarrage Premium avec Thieves (PL)
546739	Kit de démarrage Premium avec NingXia (PL)
546314	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (NL)
546514	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (NL)
546614	Kit de démarrage Premium avec Thieves (NL)
546714	Kit de démarrage Premium avec NingXia (NL)

546368	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (SK)
546568	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (SK)
546668	Kit de démarrage Premium avec Thieves (SK)
546768	Kit de démarrage Premium avec NingXia (SK)
546313	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (SV)
546513	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (SV)
546613	Kit de démarrage Premium avec Thieves (SV)
546713	Kit de démarrage Premium avec NingXia (SV)
546342	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (CS)
546542	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (CS)
546642	Kit de démarrage Premium avec Thieves (CS)
546742	Kit de démarrage Premium avec NingXia (CS)
546365	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (HR)
546565	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (HR)
546665	Kit de démarrage Premium avec Thieves (HR)
546765	Kit de démarrage Premium avec NingXia (HR)
546332	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (ES)
546532	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (ES)
546632	Kit de démarrage Premium avec Thieves (ES)
546732	Kit de démarrage Premium avec NingXia (ES)
546340	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (FI)
546540	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (FI)
546640	Kit de démarrage Premium avec Thieves (FI)
546740	Kit de démarrage Premium avec NingXia (FI)
546310	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Dewdrop (AT)
546510	Kit de démarrage Premium avec diffuseur Aria (AT)



546610	Kit de démarrage Premium avec Thieves (AT)
546710	Kit de démarrage Premium avec NingXia (AT)
Équateur	
546361	Premium Starter Kit w/Dewdrop
565161	Premium Starter Kit w/30 NingXia Singles
Canada	
546303	Premium Starter Kit w/Dewdrop
546703	Premium Starter Kit w/NingXia
Australie	
546202	Premium Starter Kit w/Home
546502	Premium Starter Kit w/Aria
546302	Premium Starter Kit w/Dewdrop
546402	Premium Starter Kit w/Bamboo
546002	Premium Starter Kit w/NingXia
21368	Culinary Oils Premium Starter Kit
21253	Healthy Home Premium Starter Kit
Indonésie	
546317	Premium Starter Kit w/Dewdrop
Taiwan	
546376	Premium Starter Kit w/Dewdrop
546776	Premium Starter Kit w/NingXia

Ventes Essential Rewards

Lorsqu'un membre de la structure descendante d'un Participant, recruté personnellement par le Participant et n'ayant jamais participé au programme Essential Rewards de Young Living, s'inscrit au programme Essential Rewards et passe une commande de 100 PV ou plus pendant la Période promotionnelle, le Participant gagne 3 points RTTF.

Avancée de niveau

Le niveau de rémunération du Participant en septembre 2017 sera considéré comme son niveau de référence. Lorsqu'un Participant avancera d'un niveau, ce nouveau niveau sera considéré comme le nouveau niveau de référence du Participant. Il est entendu qu'un Participant réussit à avancer d'un niveau s'il atteint un niveau de rémunération supérieur du régime de rémunération de Young Living.



Les participants qui avancent d'un niveau par rapport à leur niveau de référence, ou qui avancent ultérieurement d'un niveau pendant la Période promotionnelle recevront 5 points RTTF (pour chaque avancée de niveau).

Croissance des ventes organisationnelles

Il est possible de gagner des points en fonction de la croissance des ventes de deux manières :

Les participants de niveau Silver ou supérieur au premier jour de la Période promotionnelle gagneront 1 point RTTF pour chaque augmentation de 10 % de l'OGV (Volume Groupe Structure), tel que défini dans le régime de rémunération de Young Living, par rapport à l'OGV de référence du Participant alors en vigueur (défini ci-après). Un Participant ne peut pas gagner plus de 20 points RTTF par mois de cette manière.

Les participants de niveau Executive ou inférieur au premier jour de la Période promotionnelle gagneront 1 point RTTF pour chaque augmentation de l'OGV de 1000 PV par rapport à l'OGV de référence du Participant alors en vigueur. Un Participant ne peut pas gagner plus de 20 points RTTF par mois de cette manière.

Pour les besoins de cette Promotion, l'OGV de référence d'un Participant est pour commencer son OGV du mois de septembre 2017. Toutefois, chaque OGV de référence de Participant sera réinitialisé à chaque fois que l'OGV mensuel du Participant augmentera par rapport à l'OGV de référence. Par exemple, si l'OGV d'un Participant est égal à 100 en septembre 2017, ce chiffre sera l'OGV de référence du Participant pour le premier mois de la Promotion, c'est-à-dire octobre 2017. Si le Participant atteint un OGV égal à 150 en octobre 2017, l'OGV de référence du Participant sera augmenté à 150 pour le mois de novembre 2017. Cependant, pour continuer l'exemple, si l'OGV du Participant diminue jusqu'à 50 en octobre 2017, l'OGV de référence restera 100 pour le mois suivant, c'est-à-dire novembre 2017. La base de l'OGV peut varier pendant le mois en fonction des retours/échanges impactant l'OGV du mois précédent.

Calcul de points : Les points RTTF obtenus sont calculés et mis à jour mensuellement (vers le 20 de chaque mois), avant d'être affichés sur le Bureau virtuel.

Points obtenus : Les points RTTF obtenus ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins que celles de la présente Promotion.

Cession de points : Les participants ne peuvent pas céder leurs points RTTF à une autre personne.



Expiration des points : L'intégralité des points RTTF expire à la fin de la Période promotionnelle. Les points RTTF ne peuvent pas être utilisés pour tout autre événement, programme ou produit Young Living.

Valeur des points : Les points RTTF n'ont aucune valeur monétaire et ne peuvent donc pas être utilisés ou remboursés en tant que tels.

Antidatage : Les points RTTF obtenus par antidatage seront traités au cas par cas.

Retours et échanges : Tout retour ou échange de produit peut entraîner une perte de points RTTF correspondante. Les échanges de produits peuvent influencer la valeur des points RTTF correspondant à cet achat, selon l'impact de l'échange sur le PV ou l'OGV.

Prix

Les Prix (définis ci-après) seront attribués aux participants qui auront accumulé le plus de points RTTF pendant la Période promotionnelle dans chacun des groupes indiqués dans le tableau suivant. Chaque Participant est attribué à un groupe correspondant à son niveau de référence défini par son niveau de rémunération en septembre 2017. Le nombre de Prix distribués dans chaque groupe est indiqué dans le tableau.

Groupe	Nombre de Prix pour ce groupe
Executive	24
Silver	24
Gold	20
Platinum	16
Diamond	8
Crown Diamond	4
Royal Crown Diamond	4

Les dix personnes qui auront accumulé le plus de points RTTF et dont l'adresse de facturation est située dans l'une des quatre régions du monde recevront automatiquement un Prix. (Les régions du monde sont Asie-Pacifique, Europe/Moyen-Orient/Afrique, Amérique latine et Amérique du Nord. Ces régions sont définies comme telles à la seule initiative de Young Living). Dans l'éventualité où un Participant ferait partie des 100 personnes ayant accumulé le plus de points RTTF mais serait également l'un des 10 finalistes de sa région du monde, ce Participant recevrait un seul Prix, et non pas deux.



Les gagnants seront récompensés par un voyage offert pour eux-mêmes et une personne de leur choix (le « Prix »). La valeur au détail approximative (Approximate Retail Value, ARV) de ce Prix est de 10 000 \$. Les enfants en bas âge et de moins de 12 ans ne sont pas autorisés à participer à ce voyage en tant que personne accompagnatrice. Les trois gagnants internationaux ayant accumulé le plus de points RTTF recevront également : 1ère place : 20 000 \$ 2ème place : 15 000 \$; et 3ème place : 10 000 \$ en espèce. Dans l'éventualité où plusieurs participants seraient à égalité dans une catégorie ou pour remporter un Prix, Young Living sélectionnerait au hasard le ou les gagnants parmi les personnes à égalité.

Conditions générales afférentes au Prix : Young Living ne pourra être tenue responsable et les gagnants ne pourront recevoir le solde, le cas échéant, entre la valeur réelle d'un Prix au moment de son attribution et l'ARV tel que déclaré dans le présent Règlement officiel ou toute autre correspondance ou matériel promotionnel. Que le Prix perçu soit utilisé en totalité ou en partie, le bénéficiaire du Prix devra s'acquitter de tout impôt au niveau fédéral, gouvernemental et local (notamment l'impôt sur le revenu et prélevé à la source), le cas échéant, ainsi que de tout autre frais ou dépense relatifs à l'acceptation et à l'utilisation du Prix non spécifiée aux termes du présent Règlement officiel. En aucun cas Young Living ne pourra être tenue responsable d'avoir proposé mieux que le Prix spécifié dans le présent Règlement officiel. Dans le cadre de cette Promotion, le « voyage offert », le cas échéant, se limite au prix des billets d'avion et de l'hébergement proposés au gagnant par Young Living et à sa seule initiative. Dans l'éventualité où le nombre de participants éligibles pour distribuer l'ensemble des Prix serait insuffisant, Young Living se réserve le droit de n'attribuer que le nombre de Prix égal au nombre de participants éligibles. Les Prix qui n'auront pas été attribués après la Période promotionnelle pourront ne pas être attribués du tout. Les restrictions/conditions afférentes au Prix dans le présent Règlement officiel ne sont pas exhaustives. Les Prix ne peuvent pas être cédés ni échangés contre une somme d'argent. Young Living se réserve cependant le droit, à sa seule initiative, de remplacer le Prix (ou une partie de celui-ci) par un Prix d'une valeur supérieure ou équivalente. Les Prix sont remis « TELS QUELS » et SANS AUCUNE GARANTIE expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie implicite de qualité marchande ou aptitude à une fin particulière.

Tous les frais liés au Prix qui ne sont pas mentionnés dans le présent Règlement officiel sont à la seule responsabilité du gagnant. Le Prix sera annulé si : 1) le gagnant ne peut pas voyager aux dates de la Retraite RTTF indiquées, ou 2) le gagnant et/ou la personne qui l'accompagne, le cas échéant, ne disposent pas des documents de voyage requis avant la date prévue du voyage. Chaque gagnant et/ou sa personne accompagnatrice ont l'entière responsabilité de souscrire une assurance voyage (et toute autre forme d'assurance) de leur choix et à leur frais, et reconnaissent par la présente que Young Living n'a pas souscrit et ne souscrira pas d'assurance voyage ou toute autre forme d'assurance. Les gagnants sont liés juridiquement par les conditions générales de l'ensemble des compagnies aériennes et tout autre prestataire de services tiers employés dans le cadre de ces Prix. Young Living ne pourra être tenue responsable en cas de perte, vol ou égarement de billets par un gagnant du Prix ou une personne accompagnatrice. Les billets ne seront ni remplacés, ni modifiés si un gagnant ne parvient pas à prendre le moyen de transport réservé, quelle qu'en soit la raison. Les dates exactes et les destinations sont sujettes à modification, à la seule initiative de Young Living.



Les gagnants de Prix et les personnes qui les accompagnent doivent voyager ensemble, sur le même itinéraire et posséder tous les documents de voyages nécessaires. Les billets d'avion ne sont ni remboursables, ni transférables, et ne sont pas éligibles à un surclassement, ni au crédit de miles de voyageurs fréquents. Les gagnants de Prix ne recevront aucun versement en espèce, ni aucune autre forme de compensation, si le prix du voyage est inférieur à l'ARV annoncé dans le présent Règlement officiel.

Young Living ne pourra être tenue responsable des annulations, retards, changements d'itinéraires ou remplacements, ni d'aucun acte ou omission quels qu'ils soient par les transporteurs aériens, ou toute autre société de transport, ou toute autre personne fournissant des services ou hébergement exigés par ces mêmes organismes. Aucun remboursement ou compensation ne sera effectué en cas d'annulation ou retard de vol, sauf décision contraire à la seule initiative de Young Living.

Pendant la Période promotionnelle, les participants peuvent être soumis régulièrement à un audit visant à surveiller le bon respect des Politiques et Procédures de Young Living en vigueur dans la juridiction du Participant, plus particulièrement, mais sans s'y limiter, aux sections afférentes à la publicité et aux promotions. Toute infraction aux Politiques et Procédures de Young Living pourra entraîner une rectification du nombre de points RTTF ou une disqualification du Participant au concours.

Notification/Acceptation du Prix

Les participants auront accès à un décompte détaillé de leur total de points RTTF sur le Bureau virtuel. Les gagnants de Prix seront sélectionnés après la fin de la Période promotionnelle, avant le 15 janvier 2018 au plus tard. La liste des gagnants de Prix sera disponible sur le Bureau virtuel (YoungLiving.org) lorsque l'ensemble des gagnants aura été sélectionné, et que les points RTTF auront été comptabilisés et vérifiés après la fin de la Période promotionnelle.

Le lundi 15 janvier 2018 au plus tard, les participants éligibles à recevoir un Prix seront avertis par e-mail. Les e-mails d'acceptation seront envoyés aux adresses électroniques enregistrées dans nos dossiers. Ce message contiendra un lien d'acceptation, permettant aux gagnants d'accepter ou de refuser le Prix et de remplir un formulaire d'inscription qui devra être renvoyé avant le vendredi 19 janvier 2018, 23 h 59 (heure normale des Rocheuses). Ne pas répondre au mail d'acceptation par le biais du lien d'acceptation dans le délai imparti sera considéré comme un refus du voyage. Ce refus est irréversible. À l'inverse, toute acceptation du Prix est définitive. Si un Participant refuse le voyage, il ne sera plus éligible à aucun Prix, et son Prix sera proposé au prochain Participant éligible à recevoir celui-ci.

Voyage

L'agence de voyages habituelle de Young Living sera chargée des préparatifs de voyage des participants qualifiés. Si un gagnant de Prix achète son billet d'avion sans l'approbation préalable de l'agence de voyages habituelle de Young Living, il ne pourra pas être remboursé.



Tous les préparatifs de voyage devront être finalisés et réservés quatre semaines au moins avant le début de la Retraite RTTF. Tout manquement d'un Participant à répondre aux e-mails et appels téléphoniques de l'agence de voyages habituelle de Young Living dans les 24 heures peut entraîner l'annulation de la partie du Prix correspondant au voyage en avion. Tous les préparatifs de vol liés au Prix sont définitifs une fois le ticket émis. Les gagnants sont responsables de tous les frais liés à une modification de leur itinéraire, quelle qu'elle soit. Les frais de déplacement entre le domicile d'un gagnant et l'aéroport sont à la charge du Participant. Les frais de bagages et toute autre dépense relèvent également de l'entière responsabilité du gagnant.

Toutes les dépenses personnelles encourues pendant la Retraite RTTF relèvent de la responsabilité du gagnant. Les gagnants devront présenter leur carte bancaire ou carte de crédit personnelle pour couvrir toutes leurs dépenses annexes. Les dépenses annexes ne sont pas incluses dans les Prix de la présente Promotion.

Annulation et remboursement : Force majeure

Les gagnants qui annuleront leur venue à la Retraite RTTF ne recevront aucun remboursement équivalent à la valeur de leur Prix. Young Living pourra demander, à sa seule initiative, aux participants qui annuleront leur venue, de rembourser Young Living des frais encourus par l'annulation de leur voyage. Young Living ne compensera pas, ni en espèce, ni en nature, les personnes qualifiées qui ne seront pas en mesure de participer au voyage après l'avoir accepté. Les gagnants ont la possibilité de souscrire à assurance voyage, à leurs frais, auprès de Christopherson Travel. Young Living ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation de l'événement en raison de, notamment : intempéries, grève, manifestation, tentative de boycott, incendie, inondation, accident, conflit armé (déclaré ou non), révolution, émeute, insurrection, catastrophe naturelle, acte officiel des pouvoirs publics (notamment et sans caractère exhaustif, de toute agence ou département du gouvernement des États-Unis), agissements d'un ennemi public, raréfaction ou rationnement des carburants ou de toute autre énergie ou fourniture vitale, incapacité à obtenir des matières premières ou de la main-d'œuvre, ou toute autre cause sur laquelle Young Living n'exerce aucun contrôle. En cas de tels événements, Young Living pourra éventuellement remettre un prix en espèce de valeur équivalente, à sa seule initiative.

Licence

En acceptant un Prix, tout membre accepte l'utilisation de son nom, de ses coordonnées (ville et département de résidence), de sa voix et de ses déclarations vis-à-vis de la Promotion et de Young Living et de ses photographies ou autre image, sans rémunération, notification ou permission supplémentaire, dans le cadre de toute promotion ou publicité réalisée par Young Living ou toute autre entité lui étant associée dans tout organe de presse, sans limite de territoire ou dans le temps, excepté si cela est interdit par la loi.

Limitations de responsabilité

Young Living et ses filiales, sociétés affiliées et sociétés mères, agence de publicité et de communication, imprimeurs, et juges impliqués dans cette Promotion ne peuvent être tenus responsables de toute inexactitude dans les informations qui pourront être utilisées par la Promotion, de toute erreur technique ou humaine qui pourrait intervenir au cours du traitement des commandes, notamment la



saisie des données par les participants, ou toute défaillance dans la communication due aux outils informatiques, à la téléphonie, aux réseaux câblés et à l'indisponibilité des connexions réseaux ou serveur, de toute défaillance technique associée ou autre défaillance liée aux matériels, logiciels, virus, commandes incomplètes, en retard ou erreur d'acheminement. Toute remise en cause du fonctionnement équitable et correct de la Promotion par un virus informatique ou difficulté technique comparable pouvant se répercuter sur l'équité, la sécurité et l'administration de la Promotion pourra donner lieu à la résiliation, l'amendement ou la modification intégrale ou partielle de la Promotion à la seule initiative de Young Living. Young Living se réserve le droit, à sa seule initiative, d'annuler toute entrée de participants dont elle estime qu'ils tentent de manipuler ou d'altérer la bonne gestion, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement de la Promotion, ou dont les agissements ne seraient pas équitables ou viseraient à menacer ou harceler toute autre personne.

En Participant à la Promotion, chaque Participant renonce à toute demande de dommages et intérêts à valeur répressive, dommages et intérêts indirects et pour perte indirecte, honoraires d'avocat ou tout autre dommage que les coûts ou pertes complémentaires pouvant résulter de leur participation, acceptation, possession, et/ou utilisation d'un Prix dans le cadre de la Promotion.

Tout motif d'action en relation à la Promotion ou à tout Prix décerné sera résolu individuellement, sans recourir à aucune forme d'action collective. Les lois en vigueur dans certains États/juridictions n'autorisent pas la limitation de certains types de dommages ou la possibilité de réclamer des dommages compensatoires par le biais d'actions collectives ; ce type de restrictions ne s'applique peut-être pas dans votre cas.

Autres règles et conditions

Si certains aspects des Prix sont modifiés sur lesquels Young Living n'exerce aucun contrôle, ni Young Living, ni tout autre partenaire promotionnel fournissant les Prix, ne pourront être tenus responsables de telles modifications. Young Living se réserve le droit de remplacer un Prix par un prix de valeur équivalente ou supérieure, à la seule et unique initiative de Young Living, si pour quelque raison que ce soit, une partie d'un Prix, tel que décrit dans les présentes, n'est plus disponible. Aucune cession d'un Prix à un tiers n'est autorisée. En acceptant de recevoir un Prix, le gagnant du Prix reconnaît que Young Living ne peut être tenue responsable de tout préjudice corporel, perte ou dommage de toute sorte du fait de ou relativement à l'attribution, l'acceptation, la possession ou l'utilisation d'un Prix ou de l'un ou de la totalité de ses aspects.

Young Living sera l'arbitre final de toutes les interprétations et déterminations de compétence du règlement et ces décisions seront définitives. S'il est nécessaire de préciser certaines questions dans le cadre du règlement et/ou de l'interprétation de celui-ci, Young Living peut être amenée à modifier ce règlement par la publication d'une nouvelle version du règlement. S'il y a lieu, les Prix seront comptabilisés comme revenus sur le feuillet fiscal annuel du gagnant. Tous les impôts sur les Prix et/ou bonifications octroyés par Young Living sont à la charge des gagnants de Prix. Les gagnants de Prix résidant aux États-Unis d'Amérique ou au Canada recevront respectivement un formulaire 1099 ou T4 mentionnant la juste valeur marchande de leur Prix en tant que revenu imposable. Young Living se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin à la Promotion, sans avis préalable, avec ou sans justification, à sa seule initiative. Les employés de Young Living et de ses entités affiliées, ainsi que leurs



conjointes et membres de la famille immédiate ne sont pas autorisés à participer à cette Promotion. Cette Promotion n'est pas valide là où la loi l'interdit. Tous les participants éligibles seront sujets à un audit ou une vérification du nombre total de leurs points RTTF.

En participant à la Promotion, vous (i) vous engagez à vous conformer au présent règlement de la Promotion, ainsi qu'aux conditions d'éligibilité ; (ii) garantissez que toute information que vous fournissez aux fins de la Promotion est incontestable et exacte ; et (iii) acceptez de vous soumettre aux décisions de Young Living, lesquelles seront finales et exécutoires sur toutes les questions ayant trait à la Promotion. Les participants qui ne respectent pas le Règlement de la Promotion seront disqualifiés.

Cette Promotion est assujettie à toutes les réglementations nationales, gouvernementales, régionales et locales en vigueur. Pour les participants aux États-Unis, toutes les questions concernant l'interprétation, la validité et l'application du présent Règlement de la Promotion, ou aux droits et obligations des participants et de Young Living relativement à la Promotion, seront régies et interprétées conformément aux lois matérielles nationales de l'État de l'Utah, sans égard aux principes régissant les conflits de lois. Pour les marchés européens, les lois matérielles en vigueur seront celles de la juridiction du Participant. Tous les Participants aux États-Unis reconnaissent la compétence des tribunaux fédéraux, de l'État et locaux de l'Utah. Les Participants internationaux reconnaissent la compétence des tribunaux fédéraux, de l'État et locaux des pays où ils participent. Au Canada, les Participants sont assujettis aux tribunaux de Calgary au Canada.

Dans l'éventualité d'un conflit entre les détails des dispositions de la Promotion dans le présent Règlement officiel et les détails des dispositions de la Promotion contenues sur tout autre support de la Promotion (notamment et sans caractère limitatif, toute publicité sur le point de vente, en ligne ou imprimée), ce sont les détails de la Promotion aux termes du présent Règlement officiel qui prévaudront.

Tout manquement ou toute décision de ne pas appliquer une ou plusieurs des dispositions du présent Règlement officiel par Young Living ne constitue pas une renonciation de cette ou ces dispositions. Dans l'éventualité où toute disposition serait jugée invalide ou encore non exécutoire ou illégale, le présent Règlement officiel resterait en vigueur et serait interprété conformément aux modalités du présent comme si la disposition invalide ou illégale n'en faisait pas partie.

Il est possible d'obtenir une liste des noms des gagnants de Prix en envoyant une enveloppe pré-adressée et pré-timbrée à l'adresse suivante : Young Living Race to the Finish 2017 Promotion – Winners List c/o Young Living Essential Oils LC, Thanksgiving Point Business Park, 3125 Executive Parkway, Lehi, UT 84043, ou bien au siège national de votre pays de résidence.

Veuillez consulter l'annexe pour obtenir les adresses détaillées des bureaux internationaux de Young Living. La liste des gagnants sera publiée dans un délai raisonnable après l'attribution de l'ensemble des Prix.



Annexe A

Le Participant accepte et comprend que la présente Promotion est parrainée par l'entité légale de son pays de résidence, tel que décrit ci-dessous. Pour un Participant, l'entité légale qui parraine la Promotion est déterminée par l'adresse de facturation principale indiquée dans le compte de membre Young Living de ce Participant à la date d'entrée en vigueur de la Période promotionnelle.

Pays de résidence principale du Participant à la date d'entrée en vigueur de la Période promotionnelle.	Parrain	Adresse du Parrain
Canada	Young Living Canada ULC	Suite 350, 7326 - 10th Street N.E. Calgary, Alberta T2E 8W1
Mexique	Young Living Mexico SRL	Av. Paseo de la Reforma No. 243, Piso 9 Colonia Cuauhtémoc, Delegación Cuauhtémoc, C.P. 06500, Ciudad de Mexico
Équateur	Young Living Ecuador, CIA, LTDA	Avenida Las Monjas No. 115 Entre Circunvalación y Costanera Sur Urdesa Central Guayaquil, Ecuador
Europe	Young Living (Europe) Ltd.	3rd Floor Building 11, Chiswick Park London W4 5YS UK Phone: +44-0-1480- 710032 Fax + 44 (0) 2038573431
Hong Kong	Young Living Hong Kong Limited	6 and 7 Floor The Wellington No. 198 Wellington Street, Central, Hong Kong
Australie	Young Living Essential Oils, Australasia Pty. Ltd.	Level 3 Building B, 3 Columbia Court Baulkham Hills 2153, Sydney, Australia
Singapour	Young Living Singapore Pte. Ltd.	Young Living Singapore Pte Ltd 111 Somerset Road, #05-06/07 TripleOne Somerset, Singapore 238164
Malaisie	Young Living Malaysia Sdn Bhd	Bangsar South, 59200 Kuala Lumpur, Wilayah Persekutuan Kuala Lumpur, Malaysia
Japon	Young Living Japan Inc.	Shinjuku Sumitomo Bldg 32F 2-6-1 Nishishinjuku Shinjuku-Ku, Tokyo, Japan 163-0232
Taiwan	Young Living Taiwan, Taiwan Branch	8/F, Nos. 89, 89-1, 89-2 and 89-3 SongRen Road, XinYi District, Taipei City (TEL: 02- 7747-4888; Fax: 0277474889)



Indonésie	PT Young Living Indonesia	Menara BCA Grand Indonesia, 45 floor, Jalan M.H. Thamrin No. 1, Jakarta Pusat, 10310, Indonesia
-----------	---------------------------	---

Race to the Finish Europe : 40 prix supplémentaires

En plus de la promotion mondiale Young Living « Race to the Finish » (RTTF) 2017, Young Living Europe vous offre 40 prix supplémentaires.

Le règlement de base de la promotion RTTF 2017 s'applique, toutefois avec quelques variations :

Éligibilité

La Promotion est accessible exclusivement aux membres Young Living actifs dont le compte est enregistré en Europe auprès de Young Living (Europe) Ltd. au début de la période promotionnelle.

Prix

Les prix seront attribués à quarante (40) participants sur le marché européen qui ne seront pas éligibles à l'un des prix de la promotion RTTF mondiale, mais qui auront néanmoins accumulé le plus grand nombre de points RTTF parmi les personnes non éligibles pendant la période promotionnelle. Le nombre de gagnants n'est pas limité en fonction du groupe de niveau.

Les gagnants pourront prétendre à un remboursement à hauteur de 300 € pour les frais liés à une participation à un événement Young Living avant la fin de l'année 2018 (p. ex. Raindrop Technique and Leadership Training, Beauty School Day en mai, International Grand Convention (IGC), Lavender Harvest, European Symposium, ...). Les frais de déplacement et d'hébergement, les billets pour l'événement et les repas pourront être inclus dans la demande de remboursement.

Aucune cession de prix n'est autorisée, mais les gagnants auront la possibilité d'inviter une personne s'ils le souhaitent. Toutefois, le montant pouvant être remboursé sera toujours de 300 € maximum.

Préparatifs de voyage

Les participants éligibles devront organiser leurs préparatifs de voyage eux-mêmes ou avec l'assistance d'une agence de voyages de leur choix.

Remboursement

Avant de déposer une demande de remboursement, la présence des participants éligibles à l'événement choisi devra être confirmée par un employé Young Living sur place. Les notes de frais admissibles devront être envoyées à europaevents@youngliving.com.

Les participants seront remboursés à hauteur de 300 € maximum ou du montant réclamé si ce dernier est inférieur. Aucun solde destiné au déplacement, à l'hébergement, aux repas et aux frais lié à un événement non utilisé en 2018 ne pourra être reporté en 2019.



Il n'est pas possible de reporter un prix au-delà de 2018 si le participant éligible ne peut pas se déplacer et participer à l'un des événements Young Living prévus en 2018, quelle qu'en soit la raison, y compris en cas de force majeure. Il est conseillé aux gagnants de souscrire une police d'assurance voyage adéquate.

Autres règles

En cas de conflit entre le règlement RTTF international et le présent règlement de la Promotion RTTF réservée à l'Europe, le règlement de la Promotion réservée à l'Europe prévaudra.